Brevet de technicien supérieur

BTS

Communication

Dans une entreprise privée, une agence spécialisée, une entreprise ou un organisme public, ce-tte technicien-ne participe à la conception, à la mise en oeuvre et au suivi d'actions de communication interne ou externe. En entreprise, il-elle procède aux appels d'offres et négocie avec les prestataires. Si l'entreprise fait appel à une agence, il-elle veille au respect des délais et du budget. S'il-elle est chargé-e de communication, il-elle propose lui-elle-même des actions.

En agence de communication ou de publicité, il-elle coordonne les activités des commerciaux, des responsables de fabrication et de création. Il-elle peut rechercher de nouveaux clients et négocier. En régie ou dans les médias, il-elle organise la prospection, conseille les annonceurs et commercialise l'espace publicitaire.

Débouchés

Dans les structures disposant d'un service de communication, le-la titulaire de ce BTS peut s'insérer comme assistant-e à la direction de la communication.
Il-elle peut être amené-e à occuper des fonctions de chargé-e de communication, être rattaché-e à la direction ou exercer des fonctions commerciales, administratives... dans les structures n'ayant pas de service de communication.
Dans les agences, régies ou supports de communication (radio, presse, TV, affichage...), il-elle occupe un emploi d'assistant-e commercial-e ou technique ou encore commercial-e.
Suivant la structure, il-elle peut aussi exercer comme attaché-e de presse, acheteur-euse d'espaces publicitaires.

Métiers accessibles :
- assistant-e en communication ;
- chargé-e de communication interne ;
- chargé-e d'études média ;
- chargé-e de relations publiques...
- acheteur-euse d'espaces publicitaires.

Accès à la formation

En priorité :
- Bac techno STMG ;
- Bac ES, L, S.

Programme

	Horaires Hebdomadaires		
Matières	**1re année**	**2e année**	**Coeff.**
Cultures de la communication	4	4	3
Langue vivante A	3	3	3
Management des entreprises	2	2	1
Economie	2	2	
Droit	2	2	
Projet de communication	4	4	
Conseil et relation annonceur	3	3	
Veille opérationnelle	2	2	
Atelier production	4	4	
Atelier relations commerciales	2	2	
Enseignements facultatifs			
Langue vivante B	2	2	
Aide au partenariat	2	2	
Accès des étudiants aux ressources informatiques et documentaires	3	3	

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau ci-dessus, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :
- Economie, droit et management des entreprises, coeff. 3
  - économie et droit, coeff. 2
  - management des entreprises, coeff. 1
- Relations commerciales, coeff. 4
- Activités de communication, coeff. 4
- Projet et pratiques de la communication, coeff. 4

Epreuves facultatives :
Langue vivante étrangère B : seuls les points au-dessus de la moyenne comptent.

Reproduction même partielle interdite sans autorisation et indication de la source.

Enseignements professionnels

- **Cultures de la communication** : psychologie de la communication, expression visuelle et production : sont des enseignements exclusivement consacrés à la communication sous tous ses aspects historiques, sociaux, culturels et psychologiques.
- **Projet de communication** : Etablir un cahier des charges et un projet d'étude, en analysant les besoins et les sources d'information nécessaire, et en définissant les modes de collecte de l'information (par consultation, enquêtes, expérimentation...) et les méthodes d'échantillonnage. Assurer le suivi du projet et les relations avec les prestataires.
- **Conseil et relation annonceur** : relations commerciales avec les clients et les prestataires, prospection, négociation et gestion des relations commerciales
- **Veille opérationnelle** : Connaître les sources d'informations et faire des recherches documentaires pour réaliser des études documentaires et alimenter un système d''information. Apprentissage des outils logiciels et de services web.
- **En atelier de production**, les étudiant-e-s doivent concevoir et mettre en oeuvre un projet de communication, réaliser des supports (messages, maquettes, etc).
- **En atelier de relations commerciales**, il-elle-s sont mis en situation professionnelle : gestion de relations avec un prestataire, vente d'un projet de communication à un client.

Stages

14 semaines de stage en entreprise complètent la formation, dont 6 semaines obligatoirement consécutives, en cours de 1ère ou 2e année.

Poursuites d'études

L'objectif du BTS reste l'insertion professionnelle, même si la poursuite d'études est parfois envisageable et de plus en plus fréquente.

- **Les licences professionnelles** en un an, par exemple
  -communication et management des événements (Poitiers)
  -communication institutionnelle corporate (Evry)
  -stratégies et supports de communication (Le Havre)

dans l'académie d'Amiens :

  -Métiers des bibliothèques : gestion, animation, documentation, UFR des lettres UPJV Amiens ;
  - Métiers des téléservices, UFR sciences UPJV Amiens
  - Patrimoine, tourisme, environnement, UFR d'histoire et de géographie UPJV Amiens.
- **Les licences générales**
  - Lettres parcours sciences du langage, communication et médias UPJV Amiens
  - Licence d'administration publique (LAP), UPJV Amiens
- **Les écoles spécialisées** dans l'information et la communication, comme par exemple les Instituts supérieurs de communication et de publicité (ISCOM Paris, Lille...), les Ecoles françaises des attachés de presse et des professionnels de la communication (EFAP Paris, Lille...), les Instituts des médias (ISCPA Paris, Lyon), etc.

- Plus rarement, **les écoles de commerce et les IEP**.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Picardie, consultez le guide régional « Après un bac+2 ».

Où se former en NC?

Lycée La Pérouse

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après le bac : choisir ses études supérieures », « Après un bac + 2 » ;
- Dossiers « Après le bac », « Etudier et travailler à l'étranger », « Quels métiers pour demain ? », « Les écoles de commerce » ;
- Diplômes « BTS-BTSA » ;
- Parcours « Les métiers du journalisme, de la communication, de la documentation ».

** les documents régionaux sont également en ligne sur www.onisep.fr/amiens.*

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.

Reproduction même partielle interdite sans autorisation et indication de la source.